

Instituts français en voie de destitution

Pour des raisons économiques autant que diplomatiques, plusieurs de ces bâtiments, symboles de l'influence française à l'étranger, ont été vendus, suscitant d'intenses protestations

VIENNE - correspondant
BRUXELLES - bureau européen

Quatre cents ans d'histoire... et 4 000 m² à chauffer et à entretenir : c'est trop pour le budget français.

L'Etat a donc décidé de revendre la Maison Descartes, un beau bâtiment du cœur d'Amsterdam, édifié sur pilotis par l'architecte Adriaan Dortsman lors du Siècle d'Or des Pays-Bas. L'ensemble du Vijzelgracht, l'un des célèbres canaux de la capitale néerlandaise, abrite à la fois l'Institut français des Pays-Bas et le consulat général. Acquis en 1966 par la France, l'ancien hospice, devenu la Maison Descartes, devrait être fermé le 30 juin. Ses activités et ses cours de langue devraient être abandonnés, ses 30 employés néerlandais et professeurs licenciés.

L'Etat semble incapable d'assumer le coût d'une indispensable rénovation du bâtiment qui abrite une salle de cinéma, une médiathèque, une bibliothèque, ainsi qu'un centre du livre favorisant la diffusion de la littérature et la traduction d'ouvrages. Un promoteur néerlandais a décroché le contrat pour la revente du bâtiment, mais aucun candidat acheteur ne se serait manifesté à ce stade. Parmi le personnel, la consigne de silence imposée est scrupuleusement respectée. L'ambassade est seule habilitée pour répondre aux questions sur cette fermeture qui devrait entraîner la cessation des activités de l'Institut français. La diplomatie française nuance les rumeurs alarmistes : cinq licenciements seulement interviendraient et « tous les moyens » devraient être dégagés pour maintenir les activités culturelles, après « une période de transition » – une affirmation mise en doute par des employés contactés par *Le Monde*. Selon eux, seules certaines branches d'activité seraient reprises par l'ambassade à La Haye et les cours

de langue organisés, en partie, par l'Alliance française. Une pétition – en anglais – pour le maintien de l'Institut a réuni quelque 4 000 signatures.

La décision de revendre la demeure du Vijzelgracht – qui, contrairement à ce que dit la légende, n'a pas abrité Descartes – date de

2013. D'autres instituts culturels de prestige ont subi le même sort récemment, comme celui de Vienne, installé dans le magnifique palais Clam-Gallas, édifice néoclassique du début du XIX^e avec un parc de 4,5 hectares contigu au lycée français. Sa vente au Qatar pour 25 millions d'euros, qui en fera son ambassade dans la capitale autrichienne, a été actée le 11 novembre 2015, suscitant de vigoureuses protestations. « C'est un cas spécifique et aberrant, à la fois en raison du lieu symbole de la présence française à Vienne, en raison de l'acquéreur, mais aussi de la procédure suivie sans aucune transparence », clame Jean-Yves Leconte, sénateur socialiste des Français à l'étranger, qui accuse le Quai d'Orsay et son ministre de l'époque, Laurent Fabius, d'avoir balayé toutes les alternatives crédibles.

Changement d'époque

On avait évoqué le regroupement dans ce palais du consulat et d'autres services officiels français, ou sa transformation, avec le partenariat d'entreprises françaises, en un lieu d'événements de prestige, tout en y maintenant l'institut. « Ce bâtiment de 3 000 m², classé monument historique, était difficile voire impossible à réadapter à un autre usage », rétorque-t-on à Paris où l'on rappelle que les seuls frais d'entretien dévoraient l'essentiel du budget de l'Institut. D'où ce choix de vendre le prestigieux palais à ce riche petit pays du Golfe qui veut renforcer sa présence en Autriche et en Europe centrale au travers d'une procédure « de gré à gré » entre Etats.

Des ventes immobilières qui signent un changement d'époque. Le réseau culturel français, l'un des plus importants au monde, avait été pensé lors de sa création au début du XX^e siècle, en termes de « rayonnement » de la France. « Ce concept était cohérent avec notre idée de l'époque sur la puissance, qu'elle fût militaire, économique, technologique », relève Michel Foucher, géographe et diplomate, auteur notamment d'un *Atlas de l'influence française au*

XXI^e siècle (Robert Laffont). L'approche aujourd'hui est différente, privilégiant l'influence, au travers de l'interaction et de la récipro-

city. A l'heure où l'on peut se procurer un DVD ou un livre en français sur Amazon, la diplomatie culturelle française en Europe vise de plus en plus à « une présence hors les murs » fondée sur des partenariats et des opérations transversales, plutôt qu'au maintien de structures coûteuses et d'une utilité relative. Les actions ciblent désormais plutôt les terres de missions comme les pays émergents ou en développement. « Les communautés françaises à l'étranger sont volontiers conservatrices et ces instituts cristallisent souvent l'attachement au pays d'origine », reconnaît un ancien ambassadeur. A Berlin, la mobilisation de l'opinion – et l'ire discrète mais efficace des autorités allemandes – a finalement bloqué le projet de vente annoncé en avril 2013 de la « Maison de France » sur le Kurfürstendamm,

symbole de la relation franco-allemande et de la vie culturelle de l'ex-Berlin-Ouest.

Même si elles déchainent les passions, les ventes de ces instituts ne représentent pourtant qu'une petite partie de la mise à l'encan des bijoux de famille. « Il y a beaucoup plus de résidences d'ambassadeurs ou même d'ambassades vendues », souligne le ministre des affaires étrangères, rappelant « qu'il ne s'agit pas de la politique immobilière du Quai d'Orsay mais de celle de

l'Etat, et que chacune de ces ventes est strictement encadrée ». Le but de ces opérations vise à adapter un réseau diplomatique français représenté dans 183 pays, le troisième du monde après avoir été longtemps le deuxième derrière les Etats-Unis, et désormais la Chine. Certaines représentations françaises sont devenues trop petites ou au contraire trop grandes alors que Paris met certains postes en sourdine afin d'augmenter sa présence dans les pays émergents.

5 milliards d'euros de patrimoine

Les impératifs de sécurité – et d'économie – impliquent le regroupement en un même bâtiment de divers services, consulat et centre culturel. Or le Quai d'Orsay ne reçoit plus un centime pour l'entretien de ses bâtiments, pour l'acquisition de nouveaux

édifices ni même pour la reconstruction d'une ambassade détruite par une attaque terroriste comme celle de Tripoli. D'où la nécessité de se défaire d'une partie de son patrimoine immobilier, y compris dans la capitale française où ses installations ont été ramenées de onze à quatre.

Le ministère des affaires étrangères a ainsi récolté entre 2006 et 2015 quelque 700 millions d'euros à travers plus de 200 opérations immobilières. La plus importante fut la vente à Kuala Lumpur, pour 193 millions d'euros, de l'immense ensemble de bâtiments diplomatiques avec parc arboré au cœur de la capitale malaise. Cette opération a fait l'unanimité.

Comme la vente de la résidence de l'ambassadeur de France à Monaco, la somptueuse villa Trotti, pour 50 millions d'euros.

D'autres furent plus contestées, touchant à des lieux très symboliques du prestige de la France comme la résidence de l'ambassadeur de France à l'ONU, somptueux duplex de dix-huit pièces sur Park Avenue à New York, vendue 51 millions d'euros. France Domaine, le service du ministère des finances chargé de l'ensemble du patrimoine immobilier de l'Etat, évalue à 5 milliards d'euros celui du Quai d'Orsay, dont un milliard au Liban, pour l'essentiel des biens religieux ou scolaires difficilement cessibles.

Depuis 2014, le ministère des affaires étrangères, qui en était exempté jusque-là, doit comme les autres ministères reverser sa quote-part pour le remboursement de la dette de l'Etat, soit 25 millions par an. En 2015, l'obole s'est élevée à 100 millions en raison de la vente de Kuala Lumpur. Mais les biens facilement négociables se font de moins en moins nombreux. Il y a trois ans, déjà, Yves Saint-Geours, à l'époque directeur général de l'administration et de la modernisation du Quai d'Orsay, reconnaissait lors d'une audition au Sénat : « Nous sommes dans un lit de Procuste. Plus on vend, plus les réserves patrimoniales diminuent, ce qui restreint d'autant nos marges d'action. » ■

BLAISE GAUQUELIN,
JEAN-PIERRE STROOBANTS
ET MARC SEMO (À PARIS)

98 Instituts français à travers le monde

Le premier Institut français fut créé à Florence en 1907. Aujourd'hui, le réseau culturel français public, avec 98 instituts et centres culturels, est l'un des plus importants du monde. Ils dépendent de l'Institut français, créé en 2011, en remplacement de Culture France. Sous la tutelle du Quai d'Orsay, il coordonne comme opérateur unique l'action culturelle de la France dans le monde « en privilégiant une démarche d'écoute et de partenariat ». A ces instituts publics s'ajoutent les Alliances françaises, dont la première fut fondée en 1883, avec aujourd'hui plus de 800 implantations dans 137 pays sur les cinq continents. Ces structures privées sont conventionnées par le ministère des affaires étrangères travaillant en partenariat avec l'Institut de France.